



TENMOD - Jeudi 02 mars 2023 - Lauréats 2022

Appel à la Manifestation d'Intérêt
Territoires de Nouvelles Mobilités Durables
Territoires périurbains et peu denses



Actes de la journée

Table des matières

Ouverture de la journée du 2 mars 2023	3
Introduction par Mathias COPY – ADEME Auvergne Rhône Alpes	3
Parole à Peggy MERTINY – Coordinatrice France Mobilités	3
Présentation des membres de la cellule régionale	4
Parole à Pierre ULLERN – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	4
Parole à Isabelle SAFFREY – Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes (Mathias COPY la représentant) .	4
Parole à David DUBOIS – Cerema Centre Est	5
Parole à Sylvain DEBARD – Région Auvergne Rhône-Alpes.....	5
Parole à Fantig PERON – ADEME Auvergne-Rhône-Alpes.....	5
Parole à Mathias COPY – ADEME Auvergne-Rhône-Alpes	6
Les plans de mobilités simplifiés	6
Parole à Gilles BENTAYOU – Cerema Centre-Est « Les plans de mobilité simplifiés : un nouveau cadre pour la définition des politiques de mobilité ».....	6
Retours d’expériences de lauréats (1^e partie).....	8
Parole à Ghislain DELABIE – Chargé de projet Mobilité à la Fabrique des Mobilités « Micro Tiers lieux connectés et mobilités rationnelles et actives »	8
Parole à Jean POINT – Adjoint au Maire de Rive-de-Gier, chargé des Finances, de l’économie et des Commerces « La requalification du stationnement pour des commerces locaux grâce au covoiturage ».....	9
Parole à Anne-Sophie HENNION – Responsable du pôle Territoire à l’Agence Locale de l’Énergie et du Climat de l’Ardèche « Véhicules partagés en milieu rural sur 7 territoires ».....	10
Parole à Vanessa GOTTSCHLING – Chargée de mission Mobilité à la CC du Pays de Saint Eloy « Projet covoiturage santé »	11
Parole au représentant de la Chambre des métiers et de l’artisanat	12
Remise des trophées aux 5 nouveaux lauréats 2022	12
Parole à Emmanuel Goy – Directeur Régional Adjoint de l’ADEME Auvergne Rhône Alpes.....	12
Retours d’expériences de lauréats (2^e partie).....	13
Parole à Sami YAKOUBI – Dirigeant de l’entreprise d’insertion CATM « Électrification de vélos reconditionnés pour lutter contre la précarité sur le bassin de Chambéry »	13
Parole à Emma LEVEQUE – Chargée de mission mobilités actives à la CC du Val de Drôme « Vélo électrique utilitaire fabriqué localement pour des professionnels et livraisons dans le cadre du dispositif Zéro Chômeur Longue durée ».....	14
Visite de l’aménagement apaisé de la Confluence.....	15
Parole à Christelle FAMY (Cheffe de projet Service Vélos) et Xavier VAGOGNE (Responsable de subdivision à la délégation Gestion et Exploitation de l’Espace Public à la Métropole de Lyon)	15

Ouverture de la journée du 2 mars 2023

Introduction par Mathias COPY – ADEME Auvergne Rhône Alpes

Journée d'échanges et de rencontres techniques entre les différents lauréats AMI TENMOD.

Parole à Peggy MERTINY – Coordinatrice France Mobilités

Intervention de France Mobilités sur l'ensemble des projets. France Mobilités est une démarche qui a été créée pour accompagner l'innovation dans les mobilités depuis 3 ans et qui intervient sur l'ensemble des projets. Posture d'accompagnement des territoires.

L'idée était de soutenir l'expérimentation de nouvelles mobilités et la prise de compétences au niveau local.

L'objectif est de mettre au service des territoires des outils afin d'accompagner les projets de mobilité. Ceci prend forme via une démarche partenariale entre ADEME, CEREMA, ANCT, Banque des Territoires, Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

L'objectif principal est d'accompagner les territoires ruraux et peu denses, qui ont peu de moyens.

Mise en place d'outils à plusieurs niveaux :

- Apporter des offres de services globales et nationales pour mettre en lumière un certain nombre de projets
- Aider à la collaboration à travers des outils et des guides
- Capitaliser sur les études, les domaines et les sujets pour permettre à tous d'avoir une visibilité de ce qui existe en termes d'offres, de projets et de solutions

L'outil de contact avec les territoires sont les 15 cellules régionales d'appui.

Les deux AMI :

- TENMOD : financement de 180 projets
- Avenir Montagne Mobilités : financement de 100 projets

Quelques exemples d'outils et de services mis à disposition :

- Loi d'orientation des mobilités fin 2019 : toujours en train de la mettre en place avec des outils qui doivent être déployés dans les territoires
- Mise en avant de la plateforme collaborative pour recenser les solutions, projets et acteurs de mobilité. Il suffit de se déclarer et le projet est intégré sur le site. Ceci permet d'obtenir une visibilité et de trouver des projets qui nous intéressent afin de connaître l'écosystème autour de ce projet.
- Achat innovant et commande publique : 8600 marchés publics échus sont mis à disponibilité pour ne pas partir d'une page vide. Cette base de données est utilisable et permet de se mettre en contact avec les collectivités
- Orienter les financements avec Aides Territoires : site mis en place afin de recenser les aides et financements disponibles pour les projets de mobilité

Questions :

- Il y aura-t-il des appels à projets ? Pour le moment, il n'y a pas de nouveaux AMI ni de nouveaux financements prévus. D'autres voies sont privilégiées notamment à travers le fonds vert (2 milliards d'euros annoncés) pour travailler sur deux axes : le covoiturage et les Zones à faibles émissions de mobilité

Présentation des membres de la cellule régionale

Parole à Pierre ULLERN – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Dans chaque région, il existe une cellule de mobilités qui regroupe les différents services (ADEME, CEREMA, ANCT, DREAL, Banque des Territoires, Région), notamment pour traiter divers appels à projets.

Apporter des réponses en commun aux questions et traiter différentes sources de financement et d'appels à projet :

- 6^{ème} appel à projets Aménagements Cyclables : la participation de l'État peut aller de 15% à 50% pour les zones moins denses. Pierre Ullern est le correspondant pour ces appels à projets.
- Fonds vert avec le volet covoiturage qui s'applique à tous les territoires et notamment aux collectivités dans les zones peu denses. Tous les aspects du covoiturage sont traités et peuvent obtenir une aide.
- Organisation de la journée régionale du vélo prévue à la fin du 1^{er} semestre à Lyon. Cette journée invitera tous les acteurs du vélo : collectivités, associations, acteurs économiques.
- A venir, un appel à territoires 2023 pour accompagner deux collectivités de la région afin de mettre en place l'ensemble des aménagements cyclables.

Parole à Isabelle SAFFREY – Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes (Mathias COPY la représentant)

La banque des territoires est un des 5 métiers de la caisse des dépôts et répond aux :

- Questions des financements
- Questions d'actifs
- Questions des retraites et de la réforme professionnelle

La banque des territoires a engagé 20 milliards d'euros en vue du plan climat 2020-2024. Notamment 3,2 milliards d'euros pour les mobilités vertes :

- Bornes électriques et hydrogènes
- Flottes de matériel roulant propre
- Mobilités post-covid

Investissements et prises de participation de la banque des territoires dans les opérateurs de service :

- Autopartage (ex : Citiz)
- Deux roues électriques en libre-service (ex : Cityscoot)
- Covoiturage (ex : Ecov)...

Parole à David DUBOIS – Cerema Centre Est

Présentation de la cellule de France Mobilités avec une précision sur l'offre d'appui en ingénierie proposée par la cellule. L'adresse de contact de France Mobilités est : auvergnerhonealpes@francemobilites.fr

Le Cerema est en appui sur les projets des territoires avec un positionnement d'interaction pour une aide à la maîtrise d'ouvrages.

Questions :

- Appui en ingénierie dans le cadre de France Mobilités : disponible pour tous les acteurs de la mobilité en zone peu dense

Parole à Sylvain DEBARD – Région Auvergne Rhône-Alpes

Membre de la cellule au titre des compétences de la région :

- TER
- Cars région
- Chef de file de l'inter-mobilité
- Loi LOM : 95 communautés de communes ont laissé la compétence mobilité à la région (programme de travail commun entre les communautés)
- Gestion de 5 réseaux de transports en commun

Année charnière pour la région en 2023 :

- Définition d'environ 20 bassins de mobilité → coordination des actions des collectivités sur ces bassins
- Concertation fin 2022 pour définir la feuille de route de la région sur la mobilité positive 2035. Éléments sur les priorisations données par la région et la vision long terme qui peut parfois manquer.

Actualités :

- Sujet vélo : politique 2016-2022 sur l'intervention vélo a pris fin et va être renouvelée. Politique qui a permis la prise de compétences en maîtrise d'ouvrage directe, de l'accompagnement, des subventions, la mise en tourisme, des animations, des innovations (vélo-route du futur) → 800 km de nouvelles voies.
- Animation d'une plateforme régionale collaborative pour les mobilités (300 membres de la région)
- Outils sur les nouvelles mobilités : Moov'ici (covoiturage)

Challenge mobilité en ARA : 3^{ème} édition en juin avec les inscriptions qui ouvrent le 6 mars.

Parole à Fantig PERON – ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

Appel à projet publié la semaine du 6 mars pour les territoires en PPA. Deux conditions :

- Impact du projet sur les polluants reconnus (notamment particules fines)
- Projet en zones PPA

Tous les projets éligibles au fonds vert doivent d'abord être présentés au fonds vert avant de se présenter à cet appel à projet.

Parole à Mathias COPY – ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

Programme 2023 : développer le vélotourisme à travers 3 volets :

- Soutenir l'effort d'investissement des offices de tourisme, sites touristiques, collectivités territoriales et haltes fluviales le long des voies navigables de France
- Accompagner les acteurs publics dans la création d'aires de service
- Aider les comités d'itinéraires rassemblant plusieurs collectivités ou les conseils régionaux ou départementaux à réaliser des études

Calendrier du programme avec les dates butoirs disponibles sur la présentation → Encourager et inviter les offices de tourisme à participer à cet appel à projet.

Les plans de mobilités simplifiés

Parole à Gilles BENTAYOU – Cerema Centre-Est « Les plans de mobilité simplifiés : un nouveau cadre pour la définition des politiques de mobilité »

Les politiques de mobilité : quels enjeux ?

- Se déplacer au quotidien est un sujet majeur au cours de ces dernières années → lutte contre la pollution, contre l'exclusion...
- Beaucoup d'incertitudes : hausse des coûts de l'énergie, pandémie... Malgré ces événements, on est obligés de se projeter sur le temps long
- Deux certitudes qu'il faut avoir dans le viseur
 - o Hausse sans précédent des coûts de l'énergie qui touche les collectivités ainsi que les entreprises
 - o Décarbonisation des mobilités (fameuse courbe : le transport reste le mauvais élève de la stratégie bas carbone) → responsabilité importante des transports routiers et de la voiture. Nécessité d'une sobriété dans nos façons de nous déplacer.
- Inégalités face aux coûts de la mobilité : pèse beaucoup plus fortement sur les ménages les plus modestes et les territoires les moins denses. 10% des Français sont considérés comme vulnérables en termes de déplacements en 2015.

Quel intérêt de planifier les mobilités ?

- Ressources, contraintes et opportunités différentes selon les territoires. Chaque territoire rencontre des enjeux propres.
- Planifier les mobilités sert à se dire qu'il faut intégrer des enjeux de long terme :
 - o Réfléchir aux mobilités souhaitées sur le territoire de demain
 - o Se mettre d'accord sur un projet en commun avec des objectifs clairs
 - o Déterminer un cadre de gouvernance
 - o Mobiliser et impliquer sa population, ses entreprises, ses associations

Le plan de mobilité simplifié : un nouvel outil pour les autorités organisatrices, avec un cadre renouvelé pour les politiques de mobilité. La moitié des milles communautés de communes ont décidé de prendre la compétence des mobilités dans le cadre de la loi LOM.

Le plan de mobilité simplifié est un document créé par la LOM destiné aux AOM :

- Document adaptable, à la carte suivant les territoires
- Améliorer la mise en œuvre du droit à la mobilité
- Il n'a pas d'effet juridique mais c'est une démarche globale avec des exigences précises

Méthodologie disponible et téléchargeable gratuitement sur le site du Cerema.

Retour d'expérience avec 4 points de vigilance :

- Le diagnostic est essentiel dans une politique de mobilité. Il faut maîtriser cette phase pour :
 - o Abandonner des idées reçues
 - o Abandonner des faux problèmes
 - o Penser à des thèmes oubliés
 - o Identifier les solutions pertinentes
- Dynamique partenariale : exigence très forte
 - o Quels sont les projets de la région ? Des territoires voisins ?
 - o Avec qui et comment le faire ?
- Mobilisation citoyenne : importance de la concertation, avec la mise en place d'expériences, mobilisation de panels citoyens, de focus group. Une vraie innovation dans la capacité à conduire ensemble des politiques.
- Définir un plan d'action cohérent : lutter contre les freins individuels aux mobilités alternatives en communiquant la solution

Exemple de l'accompagnement de la CC de la Côtière à Montluel dans l'Ain :

- Territoire dynamique sous l'influence de la région lyonnaise
- 25000 habitants, 12000 actifs
- Forte dépendance à l'automobile malgré une voie ferrée et des transports en commun
- Émetteur et récepteur d'actifs
- Compétence d'AOM : lancement dans une démarche globale et intégratrice.
- Deux grandes idées
 - o Le plan de mobilité simplifié
 - o Contribuer à l'amélioration des mobilités pour les habitants du territoire
- Importance de la concertation dans cette démarche

Les grandes orientations :

- Aménager l'espace public et partager la voirie pour faciliter les déplacements de tous
- Créer un bouquet d'offres et de services de mobilité active, partagée et inclusive
- Politique de connexion avec les territoires limitrophes
- Accompagner les changements de comportements vers une mobilité plus durable

Mise à disposition de ressources sur les planifications des mobilités.

Retours d'expériences de lauréats (1^e partie)

LES TIERS LIEUX : QUELLE SOBRIETE DANS LES USAGES

Parole à Ghislain DELABIE – Chargé de projet Mobilité à la Fabrique des Mobilités
« Micro Tiers lieux connectés et mobilités rationnelles et actives »

Projet de tiers-lieu connecté → s'intéresser à l'impact environnemental et énergétique lié aux déplacements réalisés sur ces tiers-lieux.

La Fabrique des Mobilités n'est pas un acteur du territoire Auvergne Rhône-Alpes mais s'appuie sur des tiers lieux existants et les acteurs des territoires.

Le projet a une dimension mobilité alors qu'on parle de tiers-lieux. Mais il y a différentes façons de traiter les mobilités :

- Questionnement sur la demande de réduire les poids des déplacements : trouver une solution qui permet de ne pas réaliser un déplacement qui peut être pesant
- Un impact parfois mitigé du télétravail : réduction à la source de déplacements mais risque de l'effet rebond → nouvelles formes de trajets réalisées à prendre en compte
- Question de l'insertion dans le territoire

La réponse : les micro-espaces en réseau

- Les tiers-lieux rendent un service pour un certain public mais ne parviennent pas à toucher tous les publics. Certains de ces tiers-lieux peuvent aussi être excentrés et générer de nouvelles problématiques de mobilité.
- Comment proposer un tiers-lieux à 4-5 personnes sans pour autant les enfermer dans un studio ? Il existe une quantité de lieux qui permettent d'accueillir ce public
 - o Identifier et dynamiser les micro-espaces : identifier les besoins des personnes et créer une offre adaptée au contexte.
 - o Relier ces espaces par des modes alternatifs à la voiture : Comment ce lieu peut créer un impact positif sur les mobilités des personnes concernées ?
 - o Évaluer les impacts de l'expérimentation, documenter et diffuser

Deux territoires d'expérimentation, pour coopérer :

- Communauté de Communes du Pays Mornantais
- Communauté d'agglomération Rhodanien (COR)

Porteurs du projet : ADRETS, LAB01 et La Fabrique des Mobilités

Deux tiers-lieux locaux, essentiels au déploiement du projet : la Coworquie et la Bobine

Questions :

- Éléments d'éclairage sur la fréquentation de ces tiers-lieux par les télétravailleurs ? Lieux qui rayonnent autour du bourg où ils sont implantés. La logique est de réfléchir comment faire encore plus petit et encore plus proche à l'échelle des populations.

MOBILITES PARTAGEES

Parole à Jean POINT – Adjoint au Maire de Rive-de-Gier, chargé des Finances, de l'économie et des Commerces « La requalification du stationnement pour des commerces locaux grâce au covoiturage »

Volonté de requalifier le centre-ville, de requalifier le stationnement en vue de faciliter le covoiturage dans la ville de Rive de Gier.

La ville de Rive de Gier se trouve en direction de Saint-Etienne et permet l'entrée à Saint-Etienne. Elle s'est construite dans le cadre de la révolution industrielle. Une originalité qui se traduit dans l'architecture. L'intérêt était aussi la présence de houille en surface pour l'industrie. La spécificité est aussi que les maîtres de forges habitaient à côté des ouvriers. Cette ville de passage, qui ne possède pas forcément une bonne image, est traversée d'Est-Ouest, mais aussi Nord-Sud.

L'idée est de s'interroger sur les nouveaux enjeux avec ce centre-ville revitalisé

- Reconquête spatiale et économique
- Nécessité de la préservation du tissu commercial
- Zone de chalandise qui souffre des centres commerciaux de périphérie
- Faire en sorte que le stationnement soit au service du développement commercial.
- Rééquilibrer la place de la voiture.

Démarche en 5,5 mois :

- Diagnostic
 - o Points noirs du stationnement dans le centre-ville
 - o Analyser d'autres façons de se rendre dans le centre-ville
 - o Carte de synthèse des enjeux avec la priorisation
- Définir les stratégies : 3 scénarios possibles
- Actions/programmation
 - o Intégration de l'évaluation de l'impact environnemental et sociétal

Différentes actions pour la mise en place du projet :

- Une réunion d'expression publique
- Parcours commenté pour découvrir le potentiel commercial des stationnements, comment imaginer d'autres formes de déplacement
- COPIL intégré avec le partenaire « institutionnel » qui est l'union des commerçants. Le commerce est intégré à chacune des phases opérationnelles
- Allers-retours permanents entre les retours qualitatifs et quantitatifs
- Diagnostic par le vécu et l'analyse
- Co-construction avec la totalité des partenaires

Questions :

- Comment est perçu le projet par la population ? Le centre-ville paupérisé est mal vécu par les habitants. Lancement des phases d'études en janvier 2020. La population attend le projet mais ne voit pas le changement. Le conseil citoyen est très actif. Un panel représentatif d'habitants sera intégré dans le COPIL.

Parole à Anne-Sophie HENNION – Responsable du pôle Territoire à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche « Véhicules partagés en milieu rural sur 7 territoires »

Projet qui associe 6 EPCI partenaires autour de la problématique de proposer aux habitants du territoire des véhicules partagés pour accompagner les publics les plus en précarité sur les déplacements du quotidien.

Réponse à différents enjeux :

- Sociaux : une forte vulnérabilité énergétique liée aux déplacements : 17% en Ardèche
- Environnementaux : 2^{ème} secteur émetteur des gaz à effets de serre et 63% dû au transport de personnes
- Organisation sociétale et d'urbanisme : manque de transports en commun dû à la topographie.

Besoin d'entreprises et de collectifs de citoyens pour travailler ce projet.

Le groupe projet regroupe 6 EPCI, 1 commune, des partenaires techniques (Cermosem, CEREMA, ALEC).

L'objectif est de développer et d'ancrer la mobilité partagée dans le territoire et le temps.

C'est un gros projet qui dure 3 ans avec :

- Des actions transversales à co-construire avec les territoires : communication, évaluation.
- Des actions spécifiques : l'idée n'est pas de construire une offre commune mais plutôt une offre spécifique qui répond aux défis de chacun des territoires.

Concrètement, cela représente 31 projets en 3 ans :

- Les collectivités sur des offres de services publics
- Les entreprises pour le partage des flottes de véhicules
- Les particuliers qui souhaiteraient acheter en commun ou partager leur voiture

La phase amont est en cours avec du benchmark et la mobilisation des cibles.

Début de la phase d'accompagnement des territoires avec des ateliers élargis pour travailler sur la priorisation des actions à mettre en place.

Premières offres disponibles en 2024 pour avoir un suivi en 2025.

L'objectif est d'essaimer ce projet ensuite dans d'autres territoires.

Le gros enjeu est la communication entre les 7 territoires avec la mise en place d'outils pour la fluidité des communications.

Parole à Vanessa GOTTSILING – Chargée de mission Mobilité à la CC du Pays de Saint Eloy « Projet covoiturage santé »

Alerte de médecins du monde pour un grand nombre de personnes ne pouvant accéder aux soins, notamment par problèmes de transports. Le covoiturage solidaire est apparu comme une solution à cette problématique.

Communauté de communes du Pays de Saint Eloy

- 34 communes
- 16737 habitants

Présentation du dispositif après 3 années d'expérimentation :

- Dispositif de covoiturage solidaire organisé par des bénévoles pour des usagers ayant des problèmes de mobilité
- 26000 kilomètres parcourus
- 69% des demandes ont été satisfaites
- La distance maximale est 170 kilomètres
- 398 trajets effectués
- Majorité de spécialistes
- Trajets non urgents, validés par les bénévoles
- Dossier d'inscription à réaliser au préalable par les bénévoles et les usagers (données statistiques)

Profil des passagers :

- Plutôt destiné à des femmes isolées ou des mères de famille qui ont besoin d'accompagner leurs enfants
- Régulier ou occasionnel
- Le passager n'a pas un état de santé qui nécessite un suivi particulier

16 bénévoles actifs et 3 autres bénévoles administratifs

- Aider les usagers et les accompagner
- Créer du lien social
- Planning de disponibilités pour organiser les trajets en fonction
- Bons de transport créés pour chaque trajet

Le deuxième objectif était d'informer sur les mobilités à travers des ateliers et un guide afin d'automatiser les usagers pour qu'ils se rendent finalement seuls à leurs rendez-vous.

Partenariat avec Covoiturage Auvergne afin de faire des baptêmes de covoiturage et découvrir ce moyen de mobilité.

Bilan :

- Atouts
 - o Dispositif qui est inclusif et qui permet une autonomie de l'utilisateur
 - o Coût accessible aux communautés
- Freins :
 - o Manque d'outil de gestion (administratif et humain)
 - o Indemnités sont un frein au dispositif

- Opportunités
 - Lauréat de l'AMI Avenir Montagne Mobilité
 - Essaimage auprès de différentes structures commence à être concluant avec la mutualisation des organisations
- Menaces
 - Appréhension des utilisateurs du covoiturage
 - Nombre de bénévoles en augmentation mais pas suffisamment face à la demande des trajets (70 usages sur liste d'attente)
 - Contexte inflationniste au niveau des coûts du carburant qui pèse sur le budget des bénévoles et des usages

Lien de la vidéo YouTube financé par France Mobilités pour expliquer le dispositif et la plateforme : <https://youtu.be/8ZjpNisFfyE?t=1>

Questions :

- Il y a-t-il une fiabilité pérenne du projet malgré l'augmentation du coût du carburant ? La population commence à comprendre l'importance du covoiturage. Prolongation de ce covoiturage solidaire avec l'attribution d'un budget.
- Travail avec les associations de solidarité et professionnels de santé pour trouver les personnes qui n'avaient pas les moyens d'accéder aux solutions de santé dû à la mobilité. Le travail collaboratif a permis la réussite du projet.
- Réflexion sur l'aménagement des horaires : comment faire coïncider les horaires des bénévoles avec les horaires des rendez-vous ? Les usagers ne peuvent pas tous attendre une demi-journée ou une journée sur leur lieu de santé. C'est une vraie problématique. Organisation de créneaux avec les spécialistes pour régler cette problématique. Néanmoins, il y a une majorité de retraités au sein des bénévoles ou alors des postiers qui travaillent sur une demi-journée.

Parole au représentant de la Chambre des métiers et de l'artisanat

Partenaire historique avec l'ADEME en matière d'environnement et depuis 2018 intérêt auprès des entreprises artisanales (notamment le bâtiment) sur la mobilité.

Rencontrer les collectivités, les entreprises et les élus pour défendre l'importance de l'artisanat dans les cœurs de ville. La mobilité est aussi importante dans le milieu rural avec le déplacement des entreprises : le pilotage de la mobilité est aussi important que celui des matières premières.

Remise des trophées aux 5 nouveaux lauréats 2022

Parole à Emmanuel Goy – Directeur Régional Adjoint de l'ADEME Auvergne Rhône Alpes

Présentation des lauréats 2022 de l'AMI TENMOD pour marquer l'importance de la démarche au sein des territoires et du point de vue de l'État. Ces lauréats soulignent l'importance d'implémenter ces projets.

Remerciements aux territoires pour la résolution de problématiques pas toujours simples mais essentielles. La problématique de la décarbonisation est moins vue comme une contrainte

que comme une opportunité pour améliorer la qualité de vie. Remerciements aux chargés de missions pour leurs œuvres au sein de chaque projet. Au niveau national, l'Auvergne Rhône Alpes est encore bien représentée dans l'AMI TENMOD

Appels des lauréats

- Appel du 1er lauréat dans la catégorie : Ghislain DELABIE pour la catégorie convivialité et marche à pieds « Micro Tiers lieux connectés et mobilités rationnelles et actives »
- Appel du 2ème lauréat dans la catégorie centre-ville vivant : Jean POINT pour « La requalification du stationnement pour des commerces locaux grâce au covoiturage »
- Appel du 3ème lauréat dans la catégorie d'optimisation : Anne-Sophie HENNION pour « Véhicules partagés en milieu rural sur 7 territoires »
- Appel du 4ème lauréat dans la catégorie de la mobilité solidaire : Emma LEVEQUE pour « Vélo électrique utilitaire fabriqué localement pour des professionnels et livraisons dans le cadre du dispositif Zéro Chômeur Longue durée »
- Appel du 5ème lauréat dans la catégorie de la mobilité solidaire : Sami YAKOUBI pour « Électrification de vélos reconditionnés pour lutter contre la précarité sur le bassin de Chambéry »

Retours d'expériences de lauréats (2^e partie)

Parole à Sami YAKOUBI – Dirigeant de l'entreprise d'insertion CATM « Électrification de vélos reconditionnés pour lutter contre la précarité sur le bassin de Chambéry »

CATM créée en 2007 avec 200 salariés. Objectif de revaloriser l'image de l'insertion, en essayant d'innover. Ce vélo fait partie d'une réflexion qui date de 5 ans sur un tricycle. Aujourd'hui, ce vélo est devenu une fourche. Constat que tout le monde s'est mis à faire du vélo, à des prix très élevés.

Problématique : comment faire un vélo qui pourrait nous coûter 0€ ? Intégration avec une autre association de Chambéry qui rénove des vélos → fourche qui s'adapte sur n'importe quel vélo.

Puis réflexion sur une application qui répondrait à l'enjeu sociétal de la population cible pour qui posséder une voiture est mieux qu'un vélo. Il fallait donc une solution qui promet :

- Un vélo gratuit
- Un système de récompense

L'idée est de vendre une fourche de 800€ avec un système de location avec un prix dégressif selon les kilométrages effectués mensuellement.

La voiture est un marqueur social ancré chez les bénéficiaires visés → comment les motiver à faire du vélo ?

- Besoin d'innovation
- Garder à l'esprit qu'il s'agit d'un service de l'inclusion sociale
- Imposer le vélo comme un levier de transformation sociale

L'objectif est que la fourche soit universelle. Actuellement, nous sommes capables d'électrifier n'importe quel vélo. Les dispositifs mis en place sont :

- Sécurité : proposant un frein à disque et une fourche conçue pour un moteur électrique
- Économique : prix plancher de 800€
- Location solidaire et incitative : service avec assistance, maintenance, assurance, tarification sociale et solidaire et un usage rétributif.
- Développement d'une application usager : navigation et partage des dangers, gestion des services (maintenance, assistance, FMD), création d'une communauté

Rendre le service le plus ludique et pratique possible.

Le projet durera 24 mois avec deux territoires d'expérimentation au Grand Chambéry et Cœur de Savoie. Si cela est concluant, il sera appliqué sur davantage de territoires.

L'objectif est de faire 1200 kilomètres avec les vélos par an (utilisation du vélo 100 jours dans l'année pour aller travailler).

Questions :

- Coût ?
 - o Possibilité d'acheter une fourche mais impossible pour des personnes au SMIC
 - o Proposition d'une location
 - o Aide vélo dépendra des collectivités
- Homologation ? Travail avec l'UTAC pour avoir une analyse normative et législative. Le montage d'un kit est autorisé en France. La question qui se pose est le changement de fourche avec des responsabilités supplémentaires. Problème auquel ils sont en train de trouver des solutions avec l'UTAC et les services de l'État concernés.
- La problématique est plus sociologique que technologique : en faire un produit de bobos pour que les personnes réticentes au vélo aient envie de l'adopter.
- Des entreprises pourront proposer la vente du vélo à prix solidaire

Parole à Emma LEVEQUE – Chargée de mission mobilités actives à la CC du Val de Drôme « Vélo électrique utilitaire fabriqué localement pour des professionnels et livraisons dans le cadre du dispositif Zéro Chômeur Longue durée »

CC du Val de Drome en Biovallée située en Drôme (29 communes plutôt rurales).

Enjeu : trouver des solutions alternatives à la voiture individuelle et au manque de transports en commun. Travail sur les mobilités depuis 2017 et lauréat AVELO en 2020 pour développer un schéma directeur cyclable et la location d'un vélo à assistance électrique longue durée.

Développement de services dont la livraison de courses ou de colis via des vélos cargo :

- Depuis 2018, le territoire réfléchit au programme « Zéro chômeurs » en créant de nouvelles filières d'emplois
- En parallèle, livraison de vélos cargos dans une commune en contexte Covid.
- Naissance de l'idée du service de livraison de courses via des vélos cargo pour les personnes âgées et résoudre la problématique du dernier kilomètre

- Expérimentation qui va être menée dans une des communes les plus urbaines
- Réflexion sur le développement d'une marketplace pour mettre en lien les commerçants et les personnes qui souhaiteraient recevoir des colis afin d'organiser les livreurs sur leur tournée
- Accompagnement et financement sur l'achat et la location de vélos cargo
- Les livreurs seront encadrés par un professionnel

La deuxième action porte sur la mise à disposition de vélos utilitaires pour des personnes qui effectuent des déplacements professionnels :

- Demande pour expérimenter des vélos cargo avant d'investir
- Un appel à candidature va être lancé pour déterminer le type de professionnels intéressé par ces vélos cargo
- L'objectif est que ce soit accessible
- Appel à des professionnels locaux pour déterminer le cahier des charges de ces vélos cargo selon le profil professionnel

Questions :

- Les premiers résultats chiffrés pourraient arriver d'ici un an. Lancement de la location de vélos cargo d'ici 1 ou 2 mois.
- Difficultés d'approvisionnement ? Grosse tension sur les VAE, mais stock de nouveau disponible. Pas de problème soulevé pour les vélos cargo.
- Les aménagements pour les livreurs ? Projet pour le stationnement des vélos et l'aménagement cyclable. Problématiques pour la sécurisation et le stationnement qui aujourd'hui ne sont pas adaptés à la taille de ces vélos.
- Travail avec « Ma boîte à vélo » ? Programme qui accompagne les vélos entrepreneurs et qui souhaitent utiliser les vélos cargo dans leur contexte professionnel.

Visite de l'aménagement apaisé de la Confluence

Parole à Christelle FAMY (Cheffe de projet Service Vélos) et Xavier VAGOGNE (Responsable de subdivision à la délégation Gestion et Exploitation de l'Espace Public à la Métropole de Lyon)

Démarches et processus entamés sur la piétonisation de cet espace à la suite de la décision du prolongement de la ligne T2 en 2020. Le prolongement aurait entraîné une saturation au niveau du carrefour à l'extrémité qui rencontrait déjà des difficultés à fonctionner. La piétonisation est apparue comme une solution pour supprimer des flux. Délai serré mais mis en place en contexte Covid avec développement du vélo et limitation des déplacements.

- Novembre 2020 : urbanisme transitoire dans l'attente d'un projet pérenne
- Mise en place en mars 2021

Éléments de programme retenus :

- 800 personnes interrogées pour connaître les souhaits des habitants sur cette zone
- Végétalisation : budget de 170 000€. Plantation d'une trentaine d'arbres pour améliorer la perspective de la darse et permettre un confort d'usage avec l'espace vert.
- Fluidité des circulations: place du piéton, du tram, du vélo avec volonté de partager l'espace mais séparation des flux. Mouvements transversaux pour les piétons.

- Question de l'animation : place de l'enfant dans l'espace public. Développement des rues aux enfants. Développement du marquage au sol.

La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la métropole. Des réunions publiques ont été menées pour faire le bilan de la concertation et réunir des propositions d'aménagement. Enfin, réunion de restitution des mesures et observations réalisées

Contraintes :

- Présence du tram. Convaincre les acteurs frileux face à cet aménagement. Proximité des cyclistes et des piétons est compliquée. Validation de la réglementation en voie verte. Le tram n'est pas intégré dans la voie verte : circulation à vue avec une vitesse apaisée.
- Établissement d'un observatoire des déplacements sur la Confluence : comptages sur les axes identifiés, observations caméras, liens avec le Sytral sur le comportement piétons / tram
- Conception des espaces avec alturbaine : conceptions nouvelles
- Identité visuelle avec des totems pour expliquer la démarche
- Question sur la défense anti-intrusion véhicule bélière → les services de secours peuvent passer

Définition de 3 espaces

- Les portes d'entrée : marquage au sol
- Pose repas : à l'ombre (arbres et façade des bâtiments) avec des tables
- Espace de circulation : zone d'entrecroisement de tous les flux au niveau du tramway
- Zone de repos / ludique

Retours

- Point de vigilance : intrusion automobile (camions et scooters de livraison) → problématique pour la verbalisation. Puis travail avec le centre commercial pour organiser la gestion des scooters de livraison, via la zone de livraison
- Retours positifs sur les parcours ludiques mais bruit gênant pendant période covid
- Bilan réalisé en octobre : aucun retour négatif des conducteurs de tram, fonctionnement du carrefour plus fluide, fréquence de tram très élevée, cohabitation des flux avec sentiment plus grand de sécurité, mais nouvelle perception du danger lié au tram pour enfants. Cohabitation vélos piétons satisfaisante, chacun reste dans son tuyau. Animations visuelles plus importantes sur les zones de vigilance mais signalétique jugée ambiguë. Accueil positif de la végétation, du mobilier.

À venir :

- Engager une démarche en continuant la concertation pour mettre en place l'urbanisme définitif sur la base des observations.
- Projet qui dépend maintenant du budget et des élus.
- Difficultés à maintenir l'urbanisme transitoire.

Ce projet a permis la réappropriation de l'espace pour la vie urbaine et sociale